

**CONSEIL MUNICIPAL****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****Séance du 29 Septembre 2021****OBJET : 25/2021****DEMANDE DE SUBVENTION AGGLOMERATION AGEN - FONDS DE SOLIDARITÉ TERRITORIAL : PANNEAUX LUMINEUX**

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29	<b>L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN LE VINGT-NEUF SEPTEMBRE à NEUF HEURES ET TRENTE MINUTES</b>
Présents :	23	Le Conseil Municipal de la Commune de Foulayronnes s'est réuni en Mairie, en session ordinaire
Absent (s)	0	M. Bruno DUBOS – Maire - ; M. Jean-François BUER ; Mme Hélène DESHAIES ; M. Joël COLLET ; Mme Marie LESCOU-GOURGUE ; M. Alexandre CHARIE ; Mme Michelle COMBA ; M. Jean-Philippe SIMON ; Mme Nadège GESSON-MAIRAL – Adjoints au Maire - ; Mme Monique LOREAU ; Mme Babeth TEYCHENE ; M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Bernard LAVERGNE ; <del>Mme Francine BIGEY ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL ; M. Jean-Michel JADAS ; M. Francis CREPIN ; Mme Christine CHABOT ; Mme Nathalie RICHASSE ; M. Vincent OLIVIER ; Mme Bénédicte GUELFY ; Mme Laurianne VEYRET ; Mme Marie TOULET ; M. Julien BOUILLOT ; Mme Hélène LE GUIRRIEC ; M. Laurent MAILLARD ; M. Philippe ASIN ; Mme Nathalie BRICARD ; M. Lionel MADELRIEUX – Conseillers municipaux –</del>
Pouvoir (s)	6	Mme Francine BIGEY à M. Jean-Paul ROUSSEAU ; M. Jean-Marc BOURNIQUEL à M. Jean-François BUER ; Mme Christine CHABOT à M. Vincent OLIVIER ; Mme Marie TOULET à M. Bruno DUBOS ; Mme Hélène LE GUIRRIEC à M. Philippe ASIN ; M. Lionel MADELRIEUX à Mme Nathalie BRICARD
Secrétaire de Séance :		M. Julien BOUILLOT
Date d'envoi de la convocation :		23 Septembre 2021

**Expose**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 12 novembre 2009, l'Agglomération d'Agen est appelée à verser des fonds de concours financiers afin d'apporter sa contribution aux projets structurants intéressant son territoire.

Le Fonds de Solidarité Territorial (FST) a été revu par délibération du 25 septembre 2014.

Le Conseil Communautaire a déterminé les modalités d'attribution des aides aux communes membres pour les opérations d'investissement structurant et intéressant le développement du territoire. Le règlement d'intervention du FST est défini depuis le 17 septembre 2015.

Le cadre réglementaire précise les trois conditions cumulatives à remplir pour le versement du FST :

- Avoir pour objet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement,
- Prendre les délibérations concordantes adoptées à la majorité simple du Conseil communautaire et du/des conseils municipaux concernés,
- Ne pas excéder la part de financement assurée hors subventions par le bénéficiaire

Les projets de la commune de Foulayronnes au titre du régime FST année 2022 sont énumérés ci-dessous par thématique.

Périmètre et opérations éligibles	Régime de financement	Projet	Montant en € HT	Taux	Subventions sollicitées
9 – Acquisition de panneaux lumineux d'information municipale	Régime dérogatoire	Acquisition de panneaux lumineux	36 000 €	50 %	18 000 €

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **DÉCIDE DE SOLLICITER** auprès de l'Agglomération d'Agen, cette demande de subventions correspondantes au titre du régime FST année 2022.

Le Maire

certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture

Affichage le

**Fait et délibéré, les Jour, Mois et an que  
dessus  
Pour extrait conforme,  
Le Maire de Foulayronnes,**

**Bruno DUBOS.**

